
COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2020
14H30 AU GYMNASSE DE POIX DE PICARDIE

Les questions suivantes ont été examinées :

1. SERVICE BIEN VIEILLIR A DOMICILE (SAVD)

1.1. Contrat Local de Santé Seconde Génération

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **105 voix et 3 non-participations** au vote, **AUTORISE** son Président à revêtir de sa signature le Contrat Local de Santé Seconde Génération.

2. DIRECTION GÉNÉRALE

2.1. Installation d'un nouveau délégué communautaire pour la commune d'Allery.

Le Conseil Communautaire déclare installer dans ses fonctions Monsieur QUIGNON François, délégué titulaire de la commune d'ALLERY.

2.2. Restitution de décisions

- Décision 17bis-2020 : Recouvrement de loyers impayés d'un logement de la CC2SO situé à Avesnes-Chaussoy.
- Décision 18-2020 : Tarification de copies de documents administratifs au public.
- Décision 19-2020 : Constitution d'un groupement d'achat.

2.3. Restitution des informations du bureau du 26 octobre :

• **Demande de subvention**

Une subvention d'un montant de 113 814 € (soit 6.05% du coût du projet de 1 881 114 € HT) va être sollicitée auprès de la Région pour le projet de construction d'une structure multi-accueil à Airaines (crèche, RAM et lieu d'accueil enfant-parent).

2.4. Restitution des informations du bureau du 30 novembre

• **Modification des règlements intérieurs des crèches Les Frimousses et les Fripouilles**

A partir du 1^{er} décembre 2020, l'article 5.4 de chaque règlement intérieur est modifié comme suit (la phrase soulignée a été ajoutée) :

« Des heures sont déductibles pour absence résultant des seuls cas suivants :

- Fermeture de la structure multi accueil,
- Hospitalisation de l'enfant ou maladie de celui-ci supérieur à 3 jours calendaires (avec certificat médical),
- Éviction de l'enfant sur présentation du certificat médical,
- Mesures sanitaires décidées à l'échelon national (télétravail ou chômage partiel des parents imposés, cas contact...) »

• **Modification du règlement intérieur de la Halte-Garderie Itinérante Roul'doudou**

A partir du 1^{er} décembre 2020, l'article 7 du règlement intérieur de la HGI est modifié comme suit (la phrase soulignée a été ajoutée) :

« Le temps réservé sera un temps facturé et non remboursable, sauf signalé auprès de la halte-garderie itinérante au plus tard 24 heures avant l'accueil de l'enfant.

Pour les enfants malades, un justificatif médical est exigé. Pour une hospitalisation, le bulletin d'hospitalisation est obligatoire.

Toute absence de l'enfant résultant de mesures sanitaires décidées à l'échelon national (télétravail ou chômage partiel des parents imposés, cas contact...) ne sera pas facturée ».

• **Relais d'assistantes maternelles : règlement du Guichet unique de la petite enfance**

Le règlement du Guichet Unique de la Petite Enfance a été adopté.

• **Attribution de subventions aux écoles privées du territoire**

- Une subvention d'un montant de 46 287 € a été attribuée à l'école Jeanne d'Arc à Conty.
- Une subvention d'un montant de 55 014,92 € a été attribuée à l'école Saint-Joseph à Oisemont.

• **Octroi de subventions dans le cadre du FISAC**

Des subventions d'un montant total de 13 685,52 € ont été accordées aux commerces suivants pour de l'investissement dans du matériel, de la modernisation de locaux et de travaux d'accessibilité : Le Ch'tio Bonheur : Bar-brasserie-multi-service à Croixrault ; Boulangerie Cédric et Emeline à Ô-de-Selle ; Boulangerie Marcel Macret à Conty ; Le panier de Charly : épicerie à Oresmaux.

• **Octroi de subvention à l'association Atout Lire**

Une subvention d'un montant de 2 875 € a été accordée à l'association Atout Lire.

• **Demandes de subvention**

Des subventions vont être sollicitées dans le cadre du plan de relance pour les projets ci-dessous :

- Travaux dans les écoles de Poix-de-Picardie et remplacement de la chaudière du RPC de Oisemont, soit un montant de subvention sollicité de 279 200 €

Les subventions ci-dessous vont être sollicitées auprès de l'État :

- Bus itinérant : France services et services communautaires
- Montant HT du projet : 571 900 € / Subvention demandée : 30 000 €

au titre de la DETR 2021 :

- Extension des locaux de la CC2SO – tranche 2 : -

Montant HT du projet : 930 000 €

Subvention demandée 280 000 €

- Remplacement de menuiseries à l'école de Quevauvillers :

Subvention demandée : 14 000 €

Une subvention d'un montant de 2 531 037,48 €, soit 50 % du coût total, sera sollicitée auprès du Fonds National pour l'Archéologie Préventive pour la réalisation des fouilles archéologiques préventives sur la ZAC de la Mine d'Or à Croixrault.

• **Voirie / conventions de mandats**

Le bureau, lors de sa séance du 30 novembre, s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandats à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voiries et trottoirs :

. EPLESSIER : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Parking Fond Cabotte », montant estimatif avant travaux : 1 670,90 € HT.

. EPLESSIER : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Avaloir Impasse de Lamaronde », montant estimatif avant travaux : 1942,42 € HT.

. PROUZEL : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Rue du Général LECLERC », montant estimatif avant travaux : 5 533,69 € HT.

. Ô-DE-SELLE : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Route de Fossemanant », montant estimatif avant travaux : 9 004,03 € HT.

. THIEULLOY-L'ABBAYE : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Aménagement Parking », montant estimatif avant travaux : 5 459,00 € HT.

. DROMESNIL : travaux de réfection, renforcement et aménagement « Rue Arthur GELLE », montant estimatif avant travaux : 4 116,06 € HT.

2.5. Restitution des informations du bureau du 7 décembre

Octroi des subventions ci-dessous aux Associations du territoire :

Judo Club de Beaucamps le Vieux	GAUVILLE	680,00 €
Judo Club de Conty	CONTY	1 040,00 €
La Roue Cool VTT	CONTY	267,80 €
Judo Club Hornoy le Bourg / Oisemont	OISEMONT	2 760,00 €
Union Sportive de Lignières-Chatelain	LIGNIERES-CHATELAIN	594,00 €
Loeuilly Canoë Kayak	Ô DE SELLE	636,00 €
Judo Club de Poix de Picardie	POIX DE PICARDIE	2 640,00 €
Tennis club de Poix de Picardie	POIX DE PICARDIE	840,00 €
Les ateliers du Val de Selle	CONTY	1 750,00 €
Basket Ball Club du Contynois	NAMPTY	1 803,00 €
SC Templiers Oisemont	OISEMONT	568,00 €
Jeunesse Sportive de Quevauvillers	QUEVAUVILLERS	154,00 €
Football Club Oisemont	OISEMONT	720,00 €
Les Robins de Poix	POIX DE PICARDIE	72,18 €
Judo Club Airainois	AIRAINES	1 680,00 €
Les archers de la selle	CONTY	206,52 €
Ecole des jeunes Sapeurs-Pompiers de Poix de Picardie	POIX DE PICARDIE	1 080,00 €
Poix / Blangy / Croixrault FC	POIX DE PICARDIE	969,00 €
Etoile Sportive des 2 vallées	BEAUCAMPS LE VIEUX	636,00 €
U S Tennis de table Poix de Picardie	POIX DE PICARDIE	600,00 €
AGM Association de Gymnastique Molliens Dreuil	MOLLIENS DREUIL	1 072,50 €
Conty Loeuilly Sporting Club	CONTY	1 164,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Beaucamps le vieux	BEAUCAMPS LE VIEUX	630,00 €

2.6. Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2020

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **103 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, BULCOURT Marc, de MONCLIN Arnaud) et **2 non-participations** au vote, **APPROUVE** le procès-verbal portant sur le conseil communautaire du 7 septembre 2020.

2.7. Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2020

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **106 voix POUR, 1 ABSTENTION** (LEFEBVRE Jean-Luc) et **1 non-participation** au vote, **APPROUVE** le procès-verbal portant sur le conseil communautaire du 28 septembre 2020.

2.8. Projet de règlement intérieur du conseil communautaire

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **104 voix POUR, 4 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, BOUTILLIER Corinne, DOMART Alain, CHARBONNIER Sylvain), **APPROUVE** le projet de règlement intérieur du Conseil Communautaire.

3. BUDGET / FINANCES

3.1. Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir débattu, le Conseil Communautaire, **donne acte** à son Président de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2021.

3.2. Fiscalité éolienne 2020

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **106 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (BOUTILLIER Corinne, DUCHAUSOY Stéphane, BOSSU Jérémie), **INVITE** son Président à mandater aux communes les sommes ayant trait à la fiscalité éolienne 2020 et **APPROUVE** la délibération modificative n° 4 du Budget principal 2020 afin de permettre d'effectuer les virements avant la fin de l'exercice.

3.3. Fiscalité éolienne 2021

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **105 voix POUR, 4 ABSTENTIONS** (DUCHAUSOY Stéphane, BOULENGER Ludovic, BOSSU Jérémie, VILTART Vincent), **APPROUVE** la nouvelle clé de répartition de la fiscalité éolienne pour 2021.

3.4. BUDGETS ANNEXES

Il a été procédé en séance à l'examen des budgets annexes ci-dessous :

3.4.1. BP 2021 – MOBILITE

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **107 voix POUR** et **2 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif MOBILITE 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 3 344 005 €
- Section d'investissement 917 070 €

3.4.2. BP 2021 - ASSAINISSEMENT

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **106 voix POUR** et **3 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif ASSAINISSEMENT 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 319 795 €
- Section d'investissement 529 400 €

3.4.3. BP 2021 - AQUASOA

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **95 voix POUR, 5 ABSTENTIONS** (VAUCHELLE Bruno, STOTER Jean-Jacques, CHARBONNIER Sylvain, PERONNE Michèle, RIMBERT Patrick) et **7 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif AQUASOA 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 982 220 €
- Section d'investissement 75 811 €

3.4.4. BP 2021 - CENTRE SOCIAL-JEUNESSE

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **102 voix POUR** et **1 non-participation au vote**, **ARRETE** le budget primitif CENTRE SOCIAL-JEUNESSE 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 317 275 €
- Section d'investissement 182 400 €

3.4.5. BP 2021 - ZAC CROIXRAULT

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **96 voix POUR, 2 voix CONTRE** (DUCHAUSOY Stéphane, BLAREL Marc), **3 ABSTENTIONS** (DESPREUX Xavier, CHARBONNIER Sylvain, WURMSER Marc) et **2 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif ZAC CROIXRAULT 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 4 790 299,67 €
- Section d'investissement 1 410 299,67 €

3.4.6. BP 2021 - PICARD.ia

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **88 voix POUR, 2 voix CONTRE** (DUCHAUSOY Stéphane, VAQUER Florence), **7 ABSTENTIONS** (GAMBIER Mariel, PRAT Philippe, DOMART Alain, LONGUE-EPEE Bruno, CHARBONNIER Sylvain, LEGRAND Anne, CALIPPE Sylviane) et **6 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif PICARD.ia 2021 à la somme de :

- Section d'investissement 5 033 000 €

3.4.7. BP 2021 - ZAC OISEMONT

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **92 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (MISSIAEN Maryse, THIVERNY François et DELATTRE Denis) et **8 non-participations au vote**, **APPROUVE** le budget ZAC OISEMONT établi à 0,00 € pour l'année 2021.

3.4.8. BP 2021 - LE BOSQUEL

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR, 1 voix CONTRE** (DOMART Alain), **5 ABSTENTIONS** (MISSIAEN Maryse, THIVERNY François, GLORIEUX Gérard, PERONNE Michèle, WURMSER Marc) et **10 non-participations au vote**, **APPROUVE** le budget ZAC LE BOSQUEL établi à 0,00 € pour l'année 2021.

3.4.9. BP 2021 - ENTRETIEN de COMMUNES

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **94 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (DUCHAUSOY Stéphane, VILTART Vincent, RIMBERT Patrick) et **6 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif ENTRETIEN de COMMUNES 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 1 63 770 €
- Section d'investissement 1 650 €

3.4.10. BP 2021 - SECRETARIAT de MAIRIE

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **92 voix POUR, 6 ABSTENTIONS** (de MONCLIN Arnaud, SIMON André, DOMART Alain, LONGUE-EPEE Bruno, VAQUER Florence, PERONNE Michèle) et **5 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif SECRETARIAT de MAIRIE 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 1 45 405 €
- Section d'investissement 5 800 €

3.4.11. BP 2021 - LOGEMENT

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **99 voix POUR, 1 ABSTENTION** (VAQUER Florence) et **3 non-participations au vote**, **ARRETE** le budget primitif LOGEMENT 2021 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 37 260 €
- Section d'investissement 29 400 €

3.4.12. BP 2021 - SICA Somme de Saveurs : suppression du budget.

Après avoir ouï l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par **100 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (DUBOS Philippe, GUILLAIN Lionel) et **1 non-participation au vote**, **APPROUVE** la suppression du budget SICA SOMME DE SAVEURS.

4. REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES

4.1. Montant de la Redevance d'Enlèvement Ordures Ménagères 2021

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **98 voix POUR, 3 ABSTENTIONS** (PRAT Philippe, GAMBIER Mariel et LEGRAND Anne) et **2 non-participations au vote**, **ENTERINE** les montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2021 tels que ci-dessus repris.

- Foyer 1 personne : 119 € (idem à 2020)
- Foyer 2 personnes et plus : 235 € (idem à 2020)
- Résidence secondaire : 200 € (idem à 2020)
- Unité professionnelle en collecte hebdomadaire : 260.84 € TTC (245 € en 2020)
- Unité professionnelle en commerces bi-hebdo : 502.68 € TTC (405 € en 2020)

5. URBANISME

5.1. Approbation de la modification du PLU de Croixrault

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **76 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CHARBONNIER Sylvain), **3 ABSTENTIONS** (LONGUE-EPEE Bruno, LEGRAND Anne, RIMBERT Patrick) et **23 non-participations au vote**, **APPROUVE** la seconde modification du PLU de Croixrault qui apportera quelques changements dans le règlement applicable à la zone d'activités de la Mine d'or

5.2. Procédure de déclaration de projet ZAC de la Mine d'or

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **93 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BOUTILLIER Corinne, BLAREL Marc, LECLERCQ Geneviève, DEVAUX Ginette), **3 ABSTENTIONS** (LONGUE-EPEE Bruno, MARTIN Christophe, SINOQUET Céline) et **3 non-participations au vote**, **APPROUVE** le lancement d'une procédure de déclaration de projet pour l'hôtel-pépinière d'entreprises.

6. ELECTION DE REPRESENTANTS

6.1.1. Commission VOIRIE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **100 voix POUR, 1 ABSTENTION** et **2 non-participations au vote**, **DESIGNE** M. QUIGNON François, membre de la commission VOIRIE suite à la démission de M. LERCH en qualité de délégué communautaire et membre de la commission Voirie.

6.1.2. Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines

Le Conseil Communautaire unanime après en avoir délibéré, **DESIGNE** M. QUIGNON François, membre du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines, suite à la démission de M. LERCH en qualité de délégué communautaire et membre au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines,

6.1.3. Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **100 voix POUR** et **3 non-participations au vote**, **DESIGNE** M. QUIGNON François, représentant suppléant au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois, suite à la démission de M. LERCH.

6.1.4. Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **102 voix POUR** et **1 non-participation au vote**, **DESIGNE** les membres ci-dessous au sein des différentes commissions d'études du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois :

PCAET et Transition écologique

NOBLESSE	Albert	AIRAINES
DESFOSSES	Alain	FRESNOY-AU-VAL
BULCOURT	Marc	BACOUEL-SUR-SELLE
CHARBONNIER	Sylvain	MOLLIENS-DREUIL

Développement économique, Emploi, Insertion.

LEFEBVRE	Jean-Luc	AIRAINES
DE MONCLIN	Arnaud	COURCELLES-SOUS-THOIX
DESFOSSES	Alain	FRESNOY-AU-VAL
GERAUX	Christophe	MERICOURT-EN-VIMEU

Administration générale

BOUTILLIER	Corinne	ALLERY
LENGLET	Xavier	VERGIES
LEFEUVRE	Jannick	LAFRESGUIMONT-ST-MARTIN
D'HOINE	Catherine	NAMPS-MAISNIL

SCoT et Urbanisme

LENGLET	Xavier	VERGIES
VASSEUR	Dany	GUIZANCOURT
STAMPER	Michèle	LIGNIERES-CHATELAIN
DESFOSSES	Alain	FRESNOY-AU-VAL

Mobilité

ROBITAILLE	Pierre	CAULIERES
DESFOSSES	Alain	FRESNOY-AU-VAL
DOMART	Alain	FREMONTIERS
DE WAZIERS	Isabelle	LIGNIERES-EN-VIMEU

Tourisme

BOHIN	Pascal	CONTY
AUBREE	Pascal	BUSSY LES POIX
DELAIRE	Rose-France	POIX-DE-PICARDIE
DUFOUR	Guy	FONTAINE LE SEC

Aménagement durable, Grands projets, Santé

WURMSER	Marc	ORESMAUX
DE WAZIERS	Isabelle	LIGNIERES-EN-VIMEU
GERAUX	Christophe	MERICOURT-EN-VIMEU
CAULIER	Amaury	OISEMONT

6.1.5. Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **99 voix POUR**, **2 ABSTENTIONS** et **2 non-participations au vote**, **DESIGNE** pour représenter le Pôle au sein des instances de l'ADUGA les représentants suivants : NOBLESSE Albert en qualité de titulaire, BOHIN Pascal en qualité de suppléant.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1. Régime indemnitaire

7.1.1. Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **94 voix POUR**, **7 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, BOUTILLIER Corinne, de MONCLIN Arnaud, SIMON André, DESPREAUX Xavier, STAMPER Michèle, LEFEBVRE Grégory) et **1 non-participation au vote**, **APPROUVE** les nouveaux cadres d'emploi éligibles au RIFSEP, la périodicité du versement et les modalités de retenue ou de suppression pour absence.

7.1.2. Prime de responsabilité des emplois administratifs de direction

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **81 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (BAILLEUL Dominique et LEJEUNE Denis), **19 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Jean-Luc, BOUTILLIER Corinne, MISSIAEN Maryse, THIVERNY François, TAVERNE Roger, de PALMAERT Yolaine, de MONCLIN Arnaud, SIMON André, DUBOS Philippe, LONGUE-EPEE Bruno, VAQUER Florence, SINOQUET Céline, STAMPER Michèle, LEFEBVRE Grégory, GERAUX Christophe, GUILLAIN Lionel, DEVAUX Ginette, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard), **INSTAURE** la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction.

7.2. Modification du tableau indicatif des emplois

7.2.1. Modifications de durée de travail et créations d'emplois

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **93 voix POUR, 8 ABSTENTIONS** (TAVERNE Roger, DELATTRE Denis, de PALMAERT Yolaine, de MONCLIN Arnaud, GUILLAIN Lionel, DEVAUX Ginette, CROSNIER Gérard, WATELAIN Philippe) et **1 non-participation au vote**, **APPROUVE** les modifications de durée de travail et les créations d'emplois reprises ci-dessous :

- 01/01/2021 : adjoint technique, service scolaire : diminution de la durée hebdomadaire de travail d'un agent. La quotité hebdomadaire sera fixée à 16h30 au lieu de 18h30 précédemment.
- 01/01/2021 : adjoint d'animation principal 2^e classe : augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un agent. La quotité hebdomadaire sera fixée à 35h au lieu de 32h précédemment.
- 1/01/2021 : création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe et suppression du poste adjoint du patrimoine principal de 2^e classe.
- Service COMMUNICATION : création d'un poste d'opérateur polyvalent en reprographie à mi-temps pour assister le service dans ses missions.
- Service SOCIAL-SAVD : création d'un poste de chargé de projet Education alimentaire.
- Service SCOLAIRE : création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 1^{er} février 2021 suite à la réussite au concours.

7.2.2. Créations et suppressions de postes suite aux propositions d'avancements de grade au 1/12/2020.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **90 voix POUR, 10 ABSTENTIONS** (TAVERNE Roger, DUCHAUSSOY Stéphane de PALMAERT Yolaine, de MONCLIN Arnaud, SIMON André, VAQUER Florence, STAMPER Michèle, LEFEBVRE Grégory, GUILLAIN Lionel, WATELAIN Philippe) et **2 non-participations au vote**, **APPROUVE** les créations et suppressions d'emplois de postes suite aux propositions d'avancements de grade au 1^{er} décembre 2020 mentionnées ci-dessous.

Poste actuel (suppression)	Poste avancement de grade (création)	
Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	1 poste
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	1 poste
Adjoint administratif principal 2 ^e classe	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	1 poste
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	1 poste
Agent social principal 2 ^e classe	Agent social principal 1 ^e classe	1 poste
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^e classe	3 postes
Adjoint technique principal 2 ^e classe	Adjoint technique principal 1 ^e classe	2 postes
ATSEM principal 2 ^e classe	ATSEM principal 1 ^e classe	2 postes

7.2.3. Compte personnel de formation (CPF)

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **89 voix POUR, 4 voix CONTRE** (MISSIAEN Maryse, THIVERNY François, DELATTRE Denis, FROMENT Jean), **7 ABSTENTIONS** (BOUTILLIER Corinne, MARTIN Christophe, GLORIEUX Gérard, SIMON André, GUILLAIN Lionel, MALIVOIR Marcel, HESSE Hervé) et **2 non-participations au vote**, **APPROUVE** la mise en place du compte personnel de formation.

8. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

8.1. Dérogation à la règle du repos dominical

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par **80 voix POUR, 7 voix CONTRE** (AUBREE Pascal, QUILLET Jean-Claude, LEPINE Patrick, DEVAUX Ginette, MALIVOIR Marcel, CROSNIER Gérard, LENGLET Xavier),

13 ABSTENTIONS (BOUTILLIER Corinne, QUEVAUVILLERS Louis, BULCOURT Marc, MISSIAEN Maryse, THIVERNY François, BOULENGER Ludovic, STOTER Jean-Jacques, FURGEROT Christian, VASSEUR Dany, VAQUER Florence, SINOQUET Céline, CHARBONNIER Sylvain, CALIPPE Sylviane) et **2 non-participations au vote**, **EMET** un avis favorable à l'ouverture de trois commerces de la commune d'Airaines et d'un commerce de commune de Poix-de-Picardie certains dimanches pour l'année 2021.

Le Président

Alain DESFOSSÉS

